

DEC202316DAJ

Décision portant nomination de M. Laurent Barbieri aux fonctions de délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1er. – M. Laurent Barbieri est nommé aux fonctions de délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne à compter du 1^{er} mars 2021, en remplacement de M. Frédéric Faure.

Article 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 décembre 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

